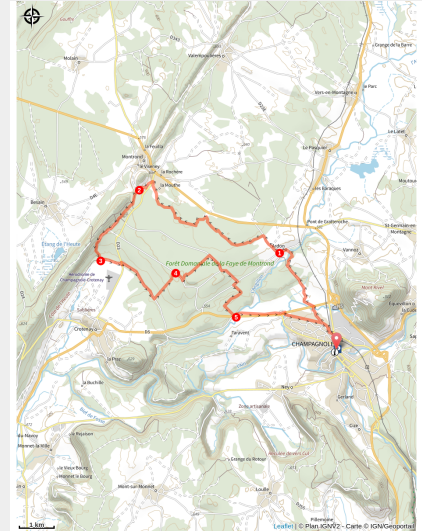


Le Mournier - 65B

Champagnole Nozeroy Jura



L'ain autour de Champagnole (© Aline Dalloz/Jura Tourisme)



Au départ de Champagnole, le circuit Le Mournier présente l'avantage de parcourir un plateau sans grande dénivellation. Evoluant principalement en forêt, les « singles » sont nombreux mais plutôt faciles d'accès à condition de bénéficier de conditions sèches. Une partie du parcours avant d'arriver à Champagnole emprunte une ancienne voie de chemin de fer reliant Lons-le Saunier à Champagnole.

Suivre le balisage n°65 bleu

Soyez très vigilant aux chutes de branches et d'arbres dans la forêt domaniale de la Faye de Montrond,

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h 30

Longueur : 24.4 km

Dénivelé positif : 443 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Naturel

notamment entre les points 2 et 3 du parcours. En effet, la santé des forêts jurassiennes est fragilisée, notamment à cause de la crise du scolyte. De nombreux arbres et branches sont affaiblis et peuvent tomber soudainement, particulièrement en cas de conditions météorologiques défavorables : vent fort, orage, pluie intense... Dans ces conditions il est vivement recommandé de renoncer à votre sortie.

Itinéraire

Départ : Champagnole

Arrivée : Champagnole

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Champagnole

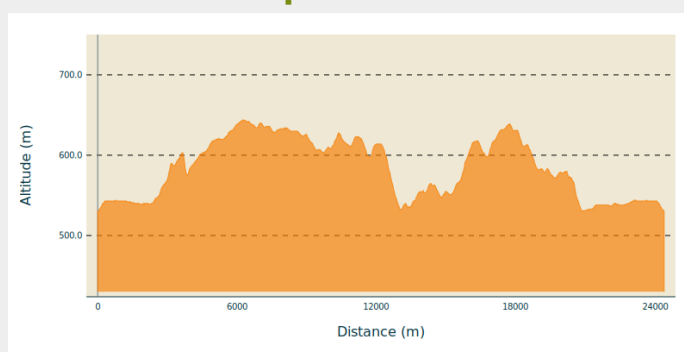
2. Vannoz

3. Ardon

4. Montrond

5. Crotenay

Profil altimétrique



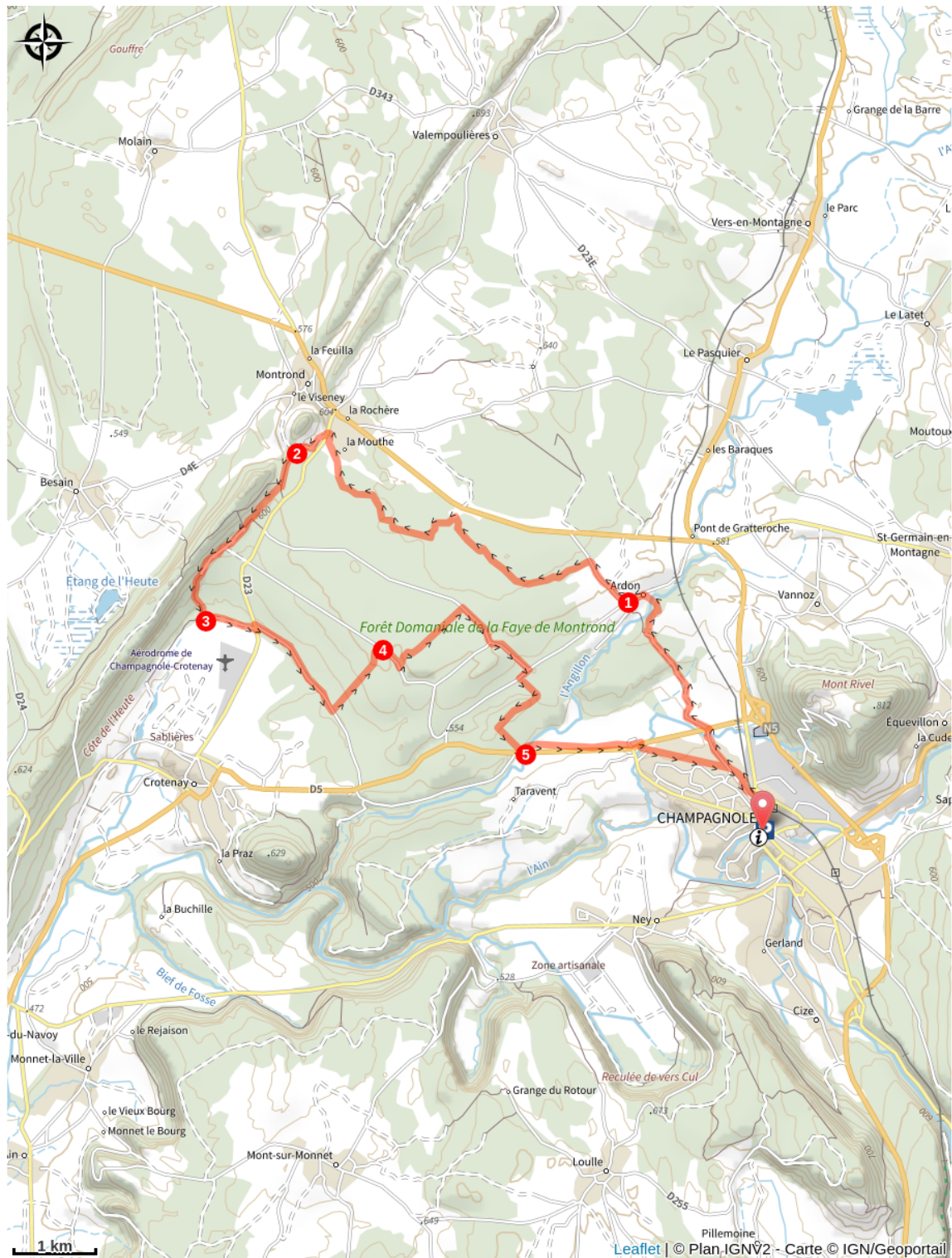
Altitude min 530 m Altitude max 644 m

De la Maison du Tourisme à **CHAMPAGNOLE**, partir au Nord par la rue Baronne Delort. Avant la voie ferrée, bifurquer à gauche et suivre le balisage jusqu'au poteau **Les Fourches**. Partir à droite et parvenir à la D 5, poteau **En Champagne**. Traverser la D 5 et poursuivre jusqu'au poteau **Curtil**. Prendre à droite une sente peu aisée descendant bientôt à une passerelle sur l'Angillon. Monter au village d'**Ardon**.

1. A **Ardon**, partir à gauche et à la sortie de la localité, prendre à droite sur une petite route. A l'entrée de la forêt, bifurquer à gauche et suivre soigneusement le balisage par une succession de chemins et sentes d'exploitation jusqu'au village de **Montrond**.
> Section pouvant être difficile après la pluie ou les exploitations forestières.
2. Au poteau **Montrond**, partir un instant à gauche puis monter à droite un chemin jusqu'au poteau **La Crillette**. Poursuivre à gauche et cheminer en forêt jusqu'aux poteaux **Sur les Fougères** puis **Les Fougères**.
3. Au poteau **Les Fougères**, prendre à gauche jusqu'à la D 23. Emprunter en face la route forestière « du Sud ». Un peu plus d'1 km plus loin, bifurquer à gauche et remonter une sente jusqu'à la cabane et route forestière « du Milieu ».

4. De la cabane forestière, partir à droite et 400 m plus loin, bifurquer à gauche sur un chemin d'exploitation moins aisé rejoignant la route forestière « du Nord ». Poursuivre ensuite sur celle-ci à droite puis à gauche dans un carrefour et rejoindre la D 27. Parcourir 150 m à droite et s'engager à gauche sur un chemin large. Bientôt bifurquer à gauche et descendre une sente étroite, pouvant être embroussaillée, jusqu'à rejoindre la piste cyclable.
5. Emprunter à présent la piste cyclable qui franchit l'Angillon. Au niveau du rond-point de la D 27, emprunter à gauche le passage inférieur et poursuivre par la voie cyclable entrant dans **CHAMPAGNOLE**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTAE sans changement de difficulté (parcours bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, rejoindre Champagnole par la D471 puis la D5.

Parking conseillé

Parking à proximité de la salle de l'Oppidum de Champagnole

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300

CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

